

**Internationale des Services Publics : réunion du Groupe de travail sur les services de santé
Bureau international du Travail, salle IV, Genève**

14 février 2011 (lundi)		
Heure	Séance	Tribune
10:00 – 10:30	Séance d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Accueil • Présentation des participant-e-s • Programme de la réunion et informations pratiques 	Présidente : Sari Koivuniemi Exposé : Odile Frank et Nobuko Mitsui
10:30 – 11:00	Financement du secteur public et services publics de qualité Dans un contexte marqué par la réduction générale des services publics, les dirigeant-e-s de syndicats de travailleurs/euses des secteurs public et privé ainsi que les représentant-e-s d'autorités municipales et d'organisations de la société civile se sont réunis à Genève du 12 au 14 octobre 2010 lors de la conférence du Conseil des Syndicats mondiaux intitulée « Services publics de qualité – passons à l'action ! ». Il se sont engagés à œuvrer ensemble à la promotion des investissements dans les services publics de qualité qui constituent la clé pour sortir de la crise économique et la meilleure manière d'instaurer des sociétés pacifiques, équitables et pérennes. L'ISP est consciente qu'un financement adéquat du secteur public et un système fiscal équitable sont essentiels pour atteindre des services publics de qualité (QPS). La conférence QPS a adopté la <i>Charte de Genève pour des services publics de qualité</i> et a élaboré un <i>plan d'action</i> détaillant les actions communes que doivent prendre les Syndicats mondiaux pour mettre en œuvre cette charte. Contact : Rolv Hanssen (rolv.hanssen@world-psi.org ; +33 450 40 11 60) http://www.qpsconference.org/	Présidente : Teresa Marshall Exposé : Peter Waldorff , Secrétaire général, ISP
11:00 – 11:30	<i>Pause</i>	
11:30 – 12:30	Travailleurs/euses migrant-e-s des services sociaux et de santé Le projet de l'ISP d'une durée de 3 ans (2010-2012) relatif à <i>La migration internationale et les travailleurs/euses des services sociaux et de santé</i> vise à renforcer la capacité des syndicats du secteur public à examiner les causes et réagir aux conséquences de la migration sur les services publics et les droits des travailleurs/euses grâce au plaidoyer et au dialogue, à la recherche, aux actions d'information, au renforcement des capacités et à la syndicalisation. Des réunions de planification ont lieu dans 3 pays pilotes (Kenya en septembre 2011, Afrique du Sud en octobre 2011 et Ghana en novembre 2011). Dans le cadre du projet, il est prévu d'effectuer des travaux de recherche participative ainsi qu'une étude théorique et une cartographie du secteur des services sociaux et de santé. Les résultats devraient aider l'ISP à élaborer des outils syndicaux permettant de relever les nouveaux défis liés à la migration dans le contexte de la crise économique, des changements démographiques et de la montée du travail précaire. Objectif : les participant-e-s sont invités à prendre connaissance des travaux de recherche et les affiliés sont invités à participer. Contact : Genevieve Gencianos (Genevieve.Gencianos@world-psi.org ; +33 450 40 12 14)	Présidente: Helene Davis-Whyte Exposé : Genevieve Gencianos et Jane Pillinger
12:30 – 14:00	<i>Déjeuner</i>	
14:00 – 15:30	Privatisation des services de santé L'évaluation du rapport coût/bénéfices et les changements d'efficacité résultant de la privatisation des services de santé ont soulevé des questions relatives à la manière d'évaluer les coûts et les avantages ainsi que l'efficacité des services. La fourniture de soins de santé repose non seulement sur les services fournis à un patient mais également sur la qualité des soins qui lui sont prodigués. Il s'agit d'une activité à forte intensité de main d'œuvre dont la qualité est fortement influencée par les conditions de travail. Une analyse basée sur des faits menée par le PSIRU dans le secteur de la santé vise à examiner les affirmations selon lesquelles 1) lorsque le secteur privé gère les services publics, les coûts des services incombant aux consommateurs augmentent, et 2) l'introduction de la concurrence et de la notion de profits entraîne plus de corruption dans les achats et la fourniture. Objectif : sonder auprès des participant-e-s quels sont les problèmes les plus importants et les plus urgents auxquels sont confrontés les affiliés s'agissant de la privatisation. Contact : Jane Lethbridge (j.lethbridge@gre.ac.uk ; +44 208 331 7781)	Présidente : Candice Owley Exposé : Jane Lethbridge Groupe 1 Présidente : Pinda Bowessidjaou Akoua Rapporteur : Michele Boisclair Groupe 2 Présidente : Jennifer Whiteside Rapporteur : Margret Steffen Groupe 3 Présidente : Mhlanga Irene Nonhlanhla Rapporteur : Karen Higgins
15:30 – 16:00	<i>Pause</i>	
16:00 – 17:00	Résumé et conclusions de la 1 ^{ère} journée	Présidente : Ayubba Philibus Wabba Intervenantes : Sari Koivuniemi, Helen Davis-Whyte, Candice Owley
19:00	<i>Dîner au restaurant « Les Halles de L'île »</i>	

15 février 2011 (mardi)		
9:00 – 10:30	<p>Violence sur le lieu de travail</p> <p>Cette question continue à être une grande priorité pour l'ISP. Ensemble avec l'OIT, le CII et l'OMS, l'ISP a créé le Programme conjoint sur la violence sur le lieu de travail dans le secteur de la santé en 2001, qui a produit 8 études de cas, des lignes directrices et un manuel de formation complémentaire en 2003-2005. La violence dans le secteur de la santé a, depuis lors, fait l'objet de deux conférences internationales et la <i>troisième conférence internationale sur la violence dans le secteur de la santé</i> aura lieu à Vancouver, au Canada, du 24 au 26 octobre 2012. La violence comprend toute une série de comportements allant de la violence psychologique (agressions verbales : cris, jurons, insultes, menaces, intimidation et harcèlement) à la violence physique (agressions physiques : crachats, agression directe, utilisation d'objets, d'armes, d'animaux) qui inclut le meurtre. Les auteurs d'actes de violence sont notamment des professionnels de la santé, des patients, des membres de la famille des patients et du public en général ; les victimes incluent des professionnels de la santé et des patients. Les réductions visant à réaliser des économies et à améliorer l'efficacité entraînent des temps d'attente plus longs ainsi qu'une charge de travail accrue pour les professionnels de la santé. Ce sont là des facteurs de stress pour les travailleurs/euses de la santé ainsi que pour les patients et leurs familles.</p> <p>Objectif : élaborer un plan de travail pour répondre aux besoins en matière de surveillance et éventuellement établir des normes (lignes directrices, codes, accréditation/certification, audits).</p> <p>Contact uniquement pour les conférences internationales : Nico Oud (www.oudconsultancy.nl; + 31 20 409 0368)</p>	<p>Présidente : Judith Kiejda</p> <p>Exposés : Yamini Adbe, Vickramaduth Beeson, Ivanka Brenková, Sitiveni Tuvou et Slava Zlatanova</p> <p>Groupe 1 Présidente : Samia Letaief Bouslama Rapporteur : Maria Aparecida Godói de Faria</p> <p>Groupe 2 Présidente : Kim Øst-Jacobsen Rapporteur : Davies Sian</p> <p>Groupe 3 Présidente : Rosni Bte Aziz Rapporteur : Michael Lighty</p>
10:30 – 11:00	<i>Pause</i>	
11:00 – 12:30	<p>Protection et renforcement des normes de sécurité et de santé au travail</p> <p>Des instruments normatifs internationaux, notamment des normes de l'OIT, des résolutions et des lignes directrices de l'OMS, des résolutions de l'ONU et des lignes directrices conjointes des institutions spécialisées de l'ONU (par ex. OMS, OIT, ONUSIDA) protègent tous les travailleurs/euses et les travailleurs/euses de la santé. L'ISP contribue aux efforts en faisant connaître et en promouvant l'application de ces normes et bonnes pratiques. S'efforçant de préserver la santé des travailleurs/euses de la santé, elle produit une vidéo en faveur 1) des précautions universelles contre les maladies véhiculées par le sang ainsi que de la vaccination contre l'hépatite B, 2) de l'utilisation de matériels d'injection dotés de mécanismes de protection, en particulier de seringues rétractables, et 3) de la mise à disposition et de l'utilisation d'une prophylaxie post-exposition en cas de VIH afin de protéger les professionnels de la santé. L'ISP a également pour objectif d'éliminer les risques professionnels et de prévenir et de gérer la violence sur le lieu de travail (voir point à l'ordre du jour précédent) afin que tous les lieux de travail du secteur de la santé deviennent sains.</p> <p>En collaborant, les fédérations syndicales internationales peuvent aborder des questions plus vastes relatives à la santé et la sécurité au travail.</p> <p>Objectif : élaborer un plan de travail répondant aux besoins de protection :</p> <p>a) de la santé et de la sécurité des travailleurs/euses en collaborant avec les fédérations syndicales internationales, et</p> <p>b) de la santé et de la sécurité des travailleurs/euses, éventuellement en informant les professionnels de la santé des dangers et des mauvaises pratiques (notamment en créant des listes de contrôle et des critères pour des labels ou des certificats de lieux de travail sûrs, des audits etc.)</p> <p>Contact : Odile Frank (odile.frank@psi-world.org; +33 450 40 11 50)</p>	<p>Président : Ivan Angelov Kokalov</p> <p>Exposé : Odile Frank</p> <p>Vidéo sur la prévention des blessures par piqûre d'aiguille</p>
12:30 – 14:00	<i>Déjeuner</i>	
14:00 – 15:30	<p>Travail précaire dans les services de santé</p> <p>Le travail précaire revêt des formes différentes selon les secteurs et les groupes concernés. En raison du recours de plus en plus fréquent à des contrats d'intérim, à des contrats à durée déterminée et à des contrats informels ainsi qu'à la sous-traitance, à l'externalisation et à la privatisation, il est de plus en plus difficile d'identifier l'employeur ou la relation d'emploi dont découlent les droits des travailleurs/euses. La baisse du nombre d'emplois décents et stables dans les services publics touche en premier lieu les femmes, les jeunes travailleurs/euses et les travailleurs/euses migrant-e-s. Le travail précaire réduit les revenus et érode les droits syndicaux et du travail ; les employeurs ne contribuent pas aux fonds de pension et se désintéressent de questions telles que la santé et la sécurité au travail. Les travailleurs/euses vivent dans la peur constante de perdre leur emploi à cause d'une blessure ou d'un problème de santé lié au travail. Ces conditions nuisent également aux unités de négociation et réduisent les possibilités d'association ainsi que la densité syndicale. Les droits de négociation collective cèdent le pas à la discrimination, au harcèlement et à la violence.</p> <p>Objectif : préserver la santé et la sécurité au travail des professionnels de la santé en situation précaire et trouver des moyens de syndicaliser ces derniers.</p> <p>Contact : Chidi King (chidi.king@world-psi.org; +33 450 40 11 70)</p>	<p>Présidente : Ashoka Abeynayaka</p> <p>Exposé : Chidi King</p> <p>Groupe 1 Présidente : Suzuki Takafumi Rapporteur : Maryvonne Nicolle</p> <p>Groupe 2 Présidente : Helene Davis-Whyte Rapporteur : Tarja Honkalampi</p> <p>Groupe 3 Présidente : Elizabeth Adams Rapporteur : Pauline Worsfold</p>
15:30 – 16:00	<i>Pause</i>	

16:00 – 17:00	Résumé et conclusions de la 2 ^{ème} journée	Président : Rodrigo López García Intervenants : Judith Kiejda, Ivan Angelov Kokalov, Ashoka Abeynayaka
17:00 – 19:00	Réunion de préparation de l'ordre du jour de la réunion sur les questions liées au personnel infirmier	Présidente : Judith Kiejda